

Cahier des charges de l'Appel d'Offres Structurant « Ouvert » 2021 du Cancéropôle Grand Ouest



1. Contexte de l'appel à propositions

Depuis son émergence, les quatre Régions constitutives du Cancéropôle Grand Ouest (CGO): Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes ont apporté sous diverses formes des financements permettant au CGO de structurer la recherche en cancérologie en faisant émerger des équipes de recherche nouvelles, des plates-formes ou plateaux techniques mutualisés, ou en incitant à des regroupements d'équipes ou de moyens existants afin de générer une plus-value dans le domaine de la recherche en cancérologie.

Mais comme vous le savez depuis la nouvelle réforme territoriale, font maintenant partie du territoire CGO la Bretagne, le Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire : ainsi ces **trois Régions** souhaitent continuer de soutenir une politique scientifique du Cancéropôle orientée vers l'**émergence** de programmes originaux **spécifiques à l'interRégion** Grand Ouest, permettant de valoriser les ressources interRégionales tout en renforçant son image propre, sous la forme de projets, réseaux ou consortium d'équipes individualisés et sélectionnés chaque année.

Il a donc été décidé de lancer un appel à projets visant à financer **un à deux projets** originaux et ambitieux de nature à faire émerger et à structurer une image spécifique de l'inter-Région Grand-Ouest.

Il s'agit d'un appel d'offres spécifique, complémentaire de l'AO interrégional de la Ligue contre le Cancer.

2. Les objectifs de l'appel à propositions

Permettre l'émergence de projets interrégionaux originaux et compétitifs au niveau européen en générant le rapprochement d'équipes de recherche et de cliniciens provenant du tissu Régional scientifique (laboratoires des EPST ou équipes labellisées), hospitalier (public ou privé orienté vers l'innovation).

Les projets devront être originaux : les projets ne doivent pas exister ailleurs, et s'ils entrent dans des programmes labellisés « Investissements d'Avenir » ou s'ils impliquent des équipes partenaires de tels programmes, ils devront être des projets spécifiques "cancer" et justifier l'absence de recouvrement de financements. Ils diffèrent des projets présentés dans le cadre des PHRC.

Ils devront porter (ou générer) une spécificité Grand Ouest, et leur capacité à structurer l'image du Grand Ouest dans le domaine de la recherche sur le cancer fera partie des critères de jugement.

Ils devront être capables de motiver, d'agréger et d'orienter vers le cancer des équipes existantes des trois Régions, équipes actuellement impliquées dans des domaines biologiques ou des disciplines autres que le cancer, et de les fédérer au sein de programmes ou de réseaux définis.

3. Le champ de l'appel à propositions

Il s'inscrit autour des 2 champs de recherche suivants :

- **Une pathologie cancéreuse d'organe définie**
- **Une approche transversale innovante** reposant sur une ou des cibles moléculaires, de nouveaux outils diagnostiques et pronostiques, ou permettant d'élaborer de nouvelles approches thérapeutiques.

Attention : Les projets devront être réellement orientés en « recherche translationnelle » avec des perspectives dans des délais chiffrables et une stratégie définie.

Ni les essais cliniques, ni les projets de recherche fondamentale ne seront considérés dans le champ de cet appel à projets.

4. Modalités de l'appel d'offres

Les projets devront être interrégionaux. Ils pourront impliquer des équipes nouvelles par rapport au Cancéropôle, qui le rejoindront alors. Ils peuvent être transversaux au sein du Cancéropôle, et non nécessairement liés aux axes thématiques actuellement définis.

Le montant maximal des crédits accordés ne pourra pas excéder **280 000 € HT** par projet.

5. Critères d'éligibilité

La durée des projets n'excèdera pas 24 mois et les financements pourront être éligibles sur une durée maximum de 3 ans (36 mois). Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Cet appel d'offre est ouvert aux équipes du CGO.

Les projets devront être **structurants** au niveau de l'interrégion, associant des équipes **des 3 Régions constitutives du Cancéropôle** Grand Ouest, ainsi que des plateformes ou plateaux techniques.

Les projets devront être pluridisciplinaires et transversaux, associant des équipes de recherche appartenant à des disciplines différentes, des unités de recherche et/ou d'organismes différents et des équipes de recherche clinique.

Les équipes appartiendront à des organismes publics de recherche (EPST, EPIC, ...), des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles), des établissements de santé publics et privés

Les partenaires industriels et/ou les équipes extérieures au CGO assureront leur propre financement.

Le porteur de projet, apte à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du programme, devra être clairement identifié par l'ensemble des équipes participantes.

Il sera responsable de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats.

Un calendrier de rendu des programmes devra être présenté.

La contribution attendue des différents partenaires sera clairement identifiée avec un échéancier détaillé du déroulement des opérations. Les besoins et les procédures d'accès aux plates-formes devront être identifiés.

Seront pris en compte :

L'excellence de la production scientifique des équipes participantes.

L'originalité du projet, son caractère innovant, la qualité du continuum recherche cognitive/recherche clinique.

L'inscription dans une perspective d'innovation et de transfert des résultats de la recherche vers le malade¹.

Le développement d'un partenariat avec le monde industriel (groupes pharmaceutiques et diagnostiques, start-up de biotechnologie/santé), conduisant à un transfert technologique et à la valorisation des innovations.

6. Evaluation

L'évaluation des projets sera internationale (2 experts) et nationale (un expert n'appartenant pas au CGO). Les recommandations apportées aux experts correspondront aux objectifs de l'appel d'offres structurant.

Le classement des projets se fera en deux étapes :

- 1) Une présélection de plusieurs projets correspondant aux 2 champs de recherche sera réalisée par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO en premier lieu sur la base des expertises scientifiques.
- 2) La direction du CGO présentera les résultats aux Régions et à un collège de trois personnalités extérieures au CGO (sélectionnés sur la base de leur aura scientifique dans le domaine du cancer et de leur expérience de la gestion de la recherche) lors d'une réunion au cours de laquelle les porteurs de projet présélectionnés seront audités. Les projets seront classés à l'aune des critères de la politique interrégionale.

Le nombre total de projets retenus dépendra du montant apporté par les Régions. Les décisions finales de financement appartiendront aux Régions et devraient être prises en début d'année 2022.

¹ Selon la définition du groupe de travail sur la recherche translationnelle du National Cancer Institute aux Etats-Unis – TRWG. www.cancer.gov/trwg : « la recherche translationnelle permet le passage des découvertes scientifiques issues des études menées en laboratoire, dans les services cliniques ou au contact des populations, aux applications pratiques, afin de réduire l'incidence des cancers, la morbidité et la mortalité. »

Les décisions finales seront prises en début d'année 2022, lors des Commissions Permanentes des Régions qui informeront les organismes gestionnaires désignés dans le dossier.

Critères d'évaluation

- Position du projet au niveau national et / ou international
- Forces et faiblesses
- Probabilité de réussite
- Adéquation entre le porteur principal / ou le groupe de recherche au programme proposé
- Complémentarité des différentes équipes associées au projet et valeur ajoutée liée à l'organisation du projet.
- Crédibilité et cohérence de la démarche de structuration interrégionale
- Fédération des équipes à l'intérieur ou à l'extérieur du CGO
- Capacité de transfert de la recherche fondamentale en retombées cliniques
- Management : qualité de l'organisation de la collaboration entre les équipes, planification de la production de documents de synthèse, de la tenue des réunions de suivi et de la mise en forme des résultats
- Crédibilité du calendrier du projet
- Justification du financement demandé

Financement

Les financements disponibles seront votés par les trois Régions au cours du premier semestre 2022.

Le financement attribué à chaque projet sera apporté sous la forme d'une subvention.

La subvention pourra financer :

- Du fonctionnement et divers consommables
- Equipements scientifiques (excluant les dépenses de « tout venant », par exemple des ordinateurs portables) : l'achat de matériel informatique sera autorisé, mais uniquement s'il est couplé avec le fonctionnement d'un appareillage ».
- Missions
- Prestations de service ;
- Du personnel scientifique non permanent (techniciens, assistants-ingénieurs, post-doctorants).

Le recrutement de doctorants ne sera pas financé.

Remarque : l'intégralité des aides régionales octroyées aux établissements bénéficiaires devra être affectée aux équipes scientifiques et couvrir uniquement les coûts **additionnels** induits par la mise en œuvre du projet. La ponction, pour frais de gestion ou pour tout autre motif, opérée par l'organisme de tutelle sur les aides régionales, entraînant une utilisation des fonds publics alloués autre que celle définie dans les actes produits par l'administration régionale, qu'elle intervienne a priori ou a posteriori de l'acte d'attribution, n'est donc pas autorisée.



Calendrier de l'appel d'offres structurant « ouvert » CGO / Régions 2021

5 mai 2021	Lancement de l'appel d'offres
Vendredi 11 juin 2021 - midi	Dépôt de la lettre d'intention à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com Nota Bene : la lettre d'intention sera utilisée à des fins de présélection des projets <i>La lettre d'intention comprendra un résumé en anglais (à l'attention des experts) et un résumé en français (à l'attention des Régions)</i>
Mercredi 21 juillet - midi	Dépôt des projets finalisés au CGO (rédaction en anglais) à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com
Juillet 2021	Envoi des dossiers aux experts
Vendredi 10 septembre 2021	Retour des expertises internationales et nationales des projets
Judi 23 septembre 2021	Comité de pilotage scientifique : étude des expertises des dossiers déposés pour sélection des dossiers à classer.
Judi 21 octobre 2021	Audition par les Régions et le collège d'experts des porteurs des projets présélectionnés

Modalités de soumission

Le dossier de candidature sera rédigé en anglais Il comprendra un résumé d'une page indiquant le responsable du projet, et un exposé synthétique du projet (en moins de 30 pages). Il devra comporter l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du projet.

Pour la Région Pays de la Loire :

- 1/ l'avis du directeur de laboratoire de l'équipe ligérienne concernée et le cas échéant du responsable de l'établissement sera transmis à la Région.
- 2/ après le processus de sélection, les établissements bénéficiaires devront obligatoirement déposer **une demande dématérialisée sur le portail des aides de la Région.**

Le dossier sera soumis :

sous format électronique au CGO - mail : contact@canceropole-grandouest.com

Le format électronique comprend le descriptif du projet (Word) et l'annexe financière (Excel) qui devront être **fusionnés** en un seul document.

Renseignements et contacts

Contact CGO : au 02.40.84.33.53 ou par e-mail : contact@canceropole-grandouest.com

Et pour toute question d'ordre technique ou administratif vous pouvez joindre les chefs de projet du Cancéropôle Grand Ouest

G. Cartron : gwenola.cartron@ico.unicancer.fr

M. Aubry : morgan.aubry@canceropole-grandouest.com

F. Léost : francoise.leost@univ-nantes.fr

A. Douaud-Lecaille : aurore.lecaille@canceropole-grandouest.com